

ECOPlanet SWARI

Ciment



“ Ciment bas carbone multi-usages
conçu pour les structures porteuses,
dallage, travaux divers de voirie ”

DOMAINES D'APPLICATION DU PRODUIT

- Les structures porteuses : Voile, poteaux, poutres
- Les dallages
- Les travaux divers de voirie



Structures
porteuses



Dallages



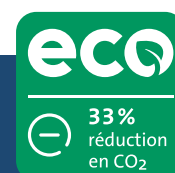
Travaux de voirie



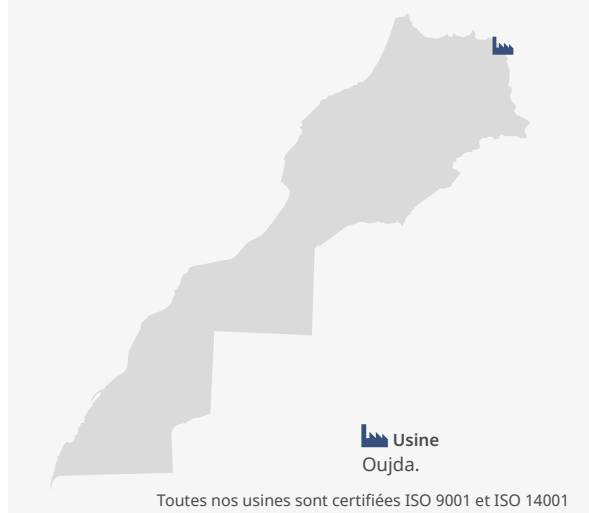
AVANTAGES DU PRODUIT

ECOPlanet SWARI votre produit multi-usages :

- Élaboration de bétons à faibles émissions de CO₂
- Convient parfaitement pour les travaux de bétons spécialement pour les applications du bâtiment
- Durabilité accrue



DISPONIBILITÉ



CONTRE-INDICATIONS

Ce ciment ne convient pas pour les travaux en milieux agressifs
 Ce ciment ne convient pas pour les chapes
 Ce ciment ne doit pas être mélangé avec du plâtre ou de l'anhydrite

DESCRIPTION

Le ciment CPZ(B) est un ciment dont les taux de clinker varie entre 45% et 64% .

CONDITIONNEMENT



Produit livré en sac de 50 kg et sur palette de 1,5 tonnes
 Chargement manuel et automatique

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET MÉCANIQUES GARANTIES

ECOPlanet SWARI LafargeHolcim Maroc répond aux exigences de la norme marocaine NM 10.1.004

Résistances mécaniques à la compression déterminées conformément à la norme marocaine des essais NM 10.1.005

PRODUIT DE CLASSE 45	VALEURS LIMITES GARANTIES PAR LA NORME NM 10.1.004
RC 7j	>20 Mpa
RC 28j	> 32 Mpa



IMPACT ENVIRONNEMENTAL

ECOPlanet SWARI, ciment écologique destiné aux travaux de béton, permettant une réduction de 33% des émissions de CO₂.

PROTECTION INDIVIDUELLE ET PREMIERS SOINS



Évitez le contact avec les yeux en utilisant des lunettes de protection. En cas de contact, lavez abondamment avec de l'eau.



Évitez toute inhalation en portant un masque anti-poussière. En cas d'inhalation, respirez dans un lieu aéré.



Évitez le contact de la peau en utilisant des gants de protection.

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES ET GÉNÉRALES

- Utiliser des granulats répondant à la norme en vigueur. Veiller notamment à leur propreté, leur dureté, leur forme et leur granulométrie.
- S'assurer également de leur neutralité chimique vis-à-vis du ciment.
- Utiliser une eau de gâchage répondant à la norme en vigueur, propre et ne contenant aucun produit qui puisse être nocif.
- Limiter la quantité d'eau de gâchage conformément à la norme en vigueur.
- Utiliser des adjuvants normalisés et respecter les dosages et conditions d'emploi des fournisseurs, vérifier la bonne comptabilité du couple «ciment-adjuvant».
- Protéger les surfaces de béton frais de la dessiccation par le bâchage, l'humidification, la pulvérisation de produit de cure
- Dosage du ciment à respecter selon les exigences de la norme Béton 10.1.008.

* LafargeHolcim Maroc, ne peut être tenu responsable d'une mauvaise application ou interprétation des informations contenues dans le présent document

* En cas de question, ne pas hésiter à nous consulter

LAFARGEHOLCIM MAROC

6, route de Mekka, Quartier les Crêtes - B.P 7234 - Casablanca 20 150
 www.lafargeholcim.com - Tél.: 05 22 52 49 72/80 - Fax : 05 22 50 45 06